

JOURNÉE NATIONALE À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DES CRIMES RACISTES ET ANTISÉMITES DE L'ÉTAT FRANÇAIS ET D'HOMMAGE AUX "JUSTES" DE FRANCE

Madame la Secrétaire générale adjointe de la préfecture,
Madame l'Adjointe à la maire de Rennes,
Monsieur le Député,
Madame la Vice-présidente du Conseil départemental,
Messieurs les Généraux,
Madame la Conseillère régionale,
Mesdames et Messieurs les Présidents et délégués,

C'est une cérémonie au format particulier que nous allons célébrer aujourd'hui, sans troupe, sans invité et sans public.

Dans ces conditions, nous aurions pu douter de la pertinence de maintenir cette commémoration, si nous n'étions pas, tous ici présents, soucieux de cette convocation impérieuse de notre Histoire, de notre conscience.

Nous honorons en ce jour la mémoire des 13.152 Juifs de France, dont 4.115 enfants, que la police française a raflé les 16 et 17 juillet 1942, avant de les parquer au vélodrome d'hiver, dans des conditions insoutenables, pour finalement les livrer à leurs bourreaux.

Les enfants étaient tous français.

Leurs parents étaient allemands, autrichiens, polonais, tchèques ou russes, accueillis par la France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme.

On leur avait tant de fois répété cette phrase qui sauva tant de Juifs des pogroms de l'Europe de l'Est : « Heureux comme Dieu en France ! », traduite de l'expression yiddish, "men ist azoy wie Gott in Frankreich", depuis l'époque où, en Europe, seule la France avait émancipé ses juifs et les avait hissés au rang de citoyens de plein droit.

Obligés de porter l'étoile jaune depuis le 29 mai 1942, ils furent arrêtés à leur domicile et conduits au vélodrome d'hiver, devenu l'antichambre de la mort, dans des autobus réquisitionnés par la préfecture de Paris.

Une logistique implacable fut mise à contribution de cette macabre opération, cyniquement baptisée "vent printanier".

1372 équipes d'arrestation, 1.916 policiers dans les arrondissements de l'est parisien, des élèves des écoles de police pour prêter main forte aux inspecteurs en civil et aux agents en uniforme, 50 autobus de la Compagnie des transports en commun de la région parisienne, et 10 autocars aux vitres fermées réquisitionnés avec leurs conducteurs.

Le 12 juillet 1942, la Préfecture de police avait donné des consignes strictes aux responsables des arrestations, qui n'avaient pas à discuter, ni à s'occuper de l'état de santé de tous ceux qu'ils devaient emmener :

« Les gardiens et inspecteurs sont responsables de l'exécution, les opérations doivent être effectuées avec le maximum de rapidité, sans paroles inutiles et sans aucun commentaire ».

On emmena donc les vieillards, les grabataires, les handicapés, les enfants malades (même avec plus de quarante de fièvre) et les femmes en train d'accoucher.

Les enfants connurent un sort terrible.

Raflés avec leurs parents, ils ont pourtant été déportés seuls, noyés au milieu d'inconnus dans des wagons à bestiaux, puis envoyés directement à la chambre à gaz, dès leur arrivée à Auschwitz.

Qu'ont-ils compris de ce qui leur arrivait ?

Comment supporter le souvenir de ces enfants assassinés pour rien, dans le noir et avec au cœur le malheur d'avoir été séparés de leurs parents ?

Il est des chagrins que le passage du temps n'adoucit pas.

Aujourd'hui, nous honorons également la mémoire de ceux que l'on appelle les "Justes parmi les Nations", ceux sans qui la France aurait perdu tout honneur.

Ces hommes et femmes qui, au péril de leur vie ont refusé de se plier à la fatalité de la volonté exterminatrice de l'idéologie nazie.

Ces hommes et femmes qui ont donné aux mots courage et fraternité leur sens ultime.

Nous voulons nous souvenir des 4122 Justes de France reconnus par Yad Vashem, l'Institut international pour la mémoire de la Shoah, mais aussi des méconnus, et sans doute furent ils nombreux qui ont sauvé des vies au risque de perdre la leur.

Ils représentent un symbole essentiel, une lumière dans le cauchemar.

Les Justes parmi les nations ont un jardin à Yad Vashem, qui tire son nom du chapitre V du prophète Isaïe :

« Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés ».

En honorant leur mémoire, comme l'écrivait André Schwarz-Bart dans "Le Dernier des Justes", nos yeux reçoivent la lumière d'étoiles mortes.

Malheureusement, 80 ans après la Shoah, l'antisémitisme existe toujours et se propage dans l'anonymat des réseaux sociaux.

La négation de la Shoah ou sa banalisation s'y expriment par toutes sortes d'amalgames, de thèses complotistes, de discours religieux dévoyés.

Les clichés de la propagande antisémite y sont exploités au service du combat antisioniste, qui est la forme moderne de l'antisémitisme, en tant que diabolisation d'Israël, Etat juif.

Il se manifeste aussi bruyamment, comme récemment aux cris de "mort aux juifs", entendus lors d'une manifestation parisienne contre le racisme.

La lutte contre l'antisémitisme n'est pas finie, et ne le sera jamais.

C'est aujourd'hui encore, et peut être plus qu'hier, par la société tout entière que le combat doit être mené.

Pour ne rien laisser passer, pour ne pas s'habituer aux dérives, aux paroles qui précèdent les actes.

Je tiens à vous remercier, Mme la Préfète, d'avoir maintenu ces commémorations en dépit des circonstances.

Il faut se souvenir de la Shoah, car aux six millions de juifs effacés, et aux autres victimes de la barbarie, nous offrons, dans nos coeurs et nos mémoires, pendant ces commémorations solennelles, le lieu de sépulture et de prières auquel ils n'ont pas eu droit.